

VILLE DE LAMBALLE

MAISON DES ASSOCIATIONS
Réservée aux associations lamballaises

8, rue Halna du Frétay
Maroué

22400 LAMBALLE

☎ 02.96.30.31.20

FICHE TECHNIQUE

Réglementation affichée dans la salle

Surfaces	Bar	5,95 x 1,80 = 10,71 m ²
	Grande Salle	14,65 x 8 = 117,20 m ²
	Couloir	19,4 x 1,8 = 34,92 m ²
	Sanitaires hommes	3,70 x 3,70 = 13,69 m ²
	Sanitaires femmes	3,70 x 3,70 = 13,69 m ²
	Bureau	4,15 x 6 = 24,9 m ²
Capacité d'accueil		117 personnes assises, 200 debout
Equipement scénique	Sonorisation	<u>Réservée aux associations lamballaises</u>
Equipement de cuisine	Evier	2
	Frigo	2
	Vaisselle	pour vin d'honneur de 120 personnes
Mobilier sur place	Tables sur pieds	30 de 4 personnes
	Chaises	122
	dans le bureau	8 chaises et trois bureaux
Chauffage	thermodynamique	réversible
VMC	OUI	
Badge d'ouverture	A retirer au	Service Vie Associative Maire de Lamballe 5, rue Simone Veil – 22400 LAMBALLE 02.96.50.13.70

Rappel aux usagers de la salle :

Il est strictement interdit

d'installer des appareils de cuisson complémentaires
d'utiliser des fumigènes

Occupation de week-end

Pour tout **incident technique**, prendre contact au **02.96.50.13.50**